

Février 2017
FL725A
NHTSA n° 16V-711
Transport Canada n° 16-483

Objet : Plaques d'ancrage de la ceinture de sécurité Western Star

Modèles concernés : Modèles spécifiques Western Star 4900 et 5700 construits entre le 22 mars 2013, et le 23 septembre 2016, avec cabines couchettes Stratosphere

Renseignements généraux

Au nom de sa filiale à cent pour cent Western Star Truck Sales Inc., Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défectuosité liée à la sécurité du véhicule moteur existe pour les véhicules mentionnés ci-dessus.

Cette campagne couvre environ 3 833 véhicules.

Certains points d'ancrage avec anneaux en D de ceinture de sécurité peuvent ne pas avoir de renfort adéquat. En cas de collision, la ceinture de sécurité pourrait ne pas fonctionner comme prévu, augmentant ainsi le risque de blessure.

Une plaque d'ancrage de renfort sera installée au point d'ancrage de l'anneau en D de ceinture de sécurité sur les côtés conducteur et passager de la cabine.

Réparations supplémentaires

Les concessionnaires doivent terminer toutes les campagnes de rappel et d'intervention de service en cours avant la vente ou la livraison d'un véhicule. Les concessionnaires seront responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes avant la vente ou la livraison d'un véhicule.

Les propriétaires pourraient être responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Instructions pour le travail à effectuer

Consultez les instructions de travail ci-jointes. Avant d'entreprendre la campagne, vérifiez si le véhicule est muni d'un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260).

Pièces de remplacement

Les pièces de rechange sont maintenant disponibles et peuvent être commandées par numéro(s) de trousse(s), figurant dans la liste ci-dessous, de votre Centre de distribution de pièces impliqué.

Si nos dossiers indiquent que votre établissement concessionnaire a commandé des véhicules ciblés par la campagne numéro FL725A, une liste des clients et des numéros d'identification de véhicules sera disponible dans OWL. Veuillez consulter cette liste lors de la commande des pièces pour ce rappel.

Tableau 1 - Pièces de remplacement pour FL725A

Numéro de campagne	Numéro de trousse	Description de la pièce	Numéro de pièce	Qté par trousse
FL725A	25-FL725-000	PLAQUE D'ANCRAGE	18-67874-000	2 chacune
		BRIDE À VISSER HEX	23-09742-075	8 chacune
		BRIDE À ÉCROU HEX	23-13861-104	8 chacune
		COMPLETION STICKER	WAR260	1 chacune

Table 1

Février 2017
FL725A
NHTSA n° 16V-711
Transport Canada n° 16-483

Pièces déposées

Concessionnaires du Canada et des États-Unis, veuillez suivre les instructions de suivi d'expédition des pièces défectueuses sous garantie pour le traitement de toutes les pièces déposées. Distributeurs à l'exportation, sauf avis contraire, veuillez détruire les pièces déposées.

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Tableau 2 - Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Numéro de campagne	Procédure	Temps alloué (heures)	Code SRT	Action corrective
FL725A	Installer les plaques d'ancrage du conducteur et du passager	2,0	996-0995A	12 - Campagne/ rappel volontaire de réparation

Table 2

IMPORTANT : une fois le rappel terminé, trouvez l'étiquette de parachèvement de base à l'emplacement approprié sur le véhicule et apposez l'autocollant rouge de parachèvement fourni dans la trousse de rappel (formulaire WAR260). Si le véhicule n'a pas d'étiquette de parachèvement de base, nettoyez un emplacement approprié sur le véhicule et apposez-y d'abord l'étiquette de parachèvement de base (formulaire WAR259). Si une trousse de rappel n'est pas requise ou si aucun autocollant de parachèvement ne se trouve dans la trousse, inscrivez le numéro de rappel sur un autocollant vierge et apposez-le sur l'étiquette de parachèvement de base.

Demandes de remboursement

Vous serez remboursé pour vos pièces, votre main-d'œuvre et la manutention (prix au débarquement pour les distributeurs à l'exportation) en soumettant votre demande de remboursement par l'entremise du système de garanties dans les 30 jours suivant l'exécution complète de cette campagne. Veuillez faire référence aux renseignements suivants dans QuickClaim ou OWL :

- Le type de demande est **Campagne de rappel**.
- Dans le champ Autorisation FTL, saisissez le numéro de campagne et le code d'état pertinent (par ex. **FL725A**).
- Dans le champ Numéro de la principale pièce défectueuse, saisissez **25-FL725-000**.
- Dans le champ des Pièces, saisissez le ou les numéros de trousse ou de pièce appropriés, comme il est indiqué dans le tableau des Pièces de rechange.
- Dans le champ Main d'œuvre, commencez par saisir le temps normalisé de réparation (TNR) approprié, comme indiqué sur le tableau des allocations forfaitaires de main-d'œuvre. Une allocation de 0,3 heure sera automatiquement ajoutée sous le code SRT 939-0010A pour le temps imparti aux tâches administratives.
- Le code VMRS des composants est **002-001-025** et le code de cause est **A1 - Campagne**.
- **États-Unis et Canada -- Remboursement pour réparations antérieures**. Lorsqu'un client s'informe à propos du remboursement, veuillez procéder comme suit :
 - Acceptez la documentation de la réparation antérieure.
 - Effectuez une vérification sommaire des documents du client pour voir si la réparation est éligible pour un remboursement. (Reportez-vous à la rubrique « Copie de la lettre au propriétaire » dans ce bulletin pour obtenir des directives de remboursement).
 - Soumettez une demande de préapprobation de rappel dans OWL pour un obtenir une décision.
 - Inscrivez le montant approuvé sur votre demande de remboursement dans la section Autres frais.
 - Joignez la documentation à la requête de préapprobation.

Février 2017

FL725A

NHTSA n° 16V-711

Transport Canada n° 16-483

- Si la demande est approuvée, soumettez un justificatif de demande de remboursement pour la pré-approbation.
- Remboursez le montant approprié au client.

IMPORTANT : vous devez consulter OWL avant d'effectuer ce rappel afin de vous assurer que le véhicule est effectivement concerné et que la campagne n'a pas été déjà achevée. Vérifiez également si un autocollant de parachèvement est présent avant de commencer le travail.

Les concessionnaires du Canada et des États-Unis peuvent contacter le Service des campagnes de garanties entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi ; consultez le site Web.DTNACconnect.com/WSC et soumettez une demande, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau, pour toute question ou demande de renseignements supplémentaire. Distributeurs à l'exportation, soumettez une demande en ligne ou contactez le directeur du service après-vente de votre concessionnaire International.

Concessionnaires du Canada et des États-Unis : Pour retourner les inventaires de troussees en surplus associés à cette campagne, les concessionnaires américains doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) au PDC de Memphis. Les concessionnaires canadiens doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) à leur centre de distribution de pièces (PDC). Toutes les troussees doivent être en état adéquat pour la revente. Les demandes PAR doivent inclure le numéro de la facture d'achat originale. Distributeurs à l'exportation : Les stocks en trop ne peuvent pas être retournés.

La lettre avisant les propriétaires de véhicules canadiens et américains est jointe, à titre de référence.

Veillez prendre note que le National Traffic and Motor Vehicle Safety Act, tel que modifié (Titre 49, Code des États-Unis, chapitre 301), exige que le ou les véhicules du propriétaire soient réparés dans un délai raisonnable après que les pièces sont mises à votre disposition. Le règlement stipule que le fait de ne pas réparer un véhicule dans les 60 jours suivant l'offre de réparation constitue une preuve prima facies de délai non raisonnable. Toutefois, des circonstances particulières peuvent raccourcir la période de 60 jours. Le fait de négliger de réparer un véhicule dans un délai raisonnable peut entraîner l'obligation de (a) remplacer sans frais le véhicule par un autre véhicule identique ou raisonnablement équivalent, ou (b) rembourser la totalité du prix d'achat, moins une allocation de dépréciation raisonnable. Le règlement interdit également aux concessionnaires de revendre un véhicule sans y avoir effectué toutes les réparations de rappel en instance. Tout loueur est également tenu d'envoyer une copie de l'avis de rappel à ses locataires dans les dix (10) jours. Tout fabricant secondaire doit faire suivre cet avis à ses distributeurs et points de vente au détail dans les cinq jours ouvrables.

Février 2017

FL725A

NHTSA n° 16V-711

Transport Canada n° 16-483

Copie de l'avis aux propriétaires

Objet : Plaques d'ancrage de la ceinture de sécurité Western Star

Avis destiné à nos clients américains : cet avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Au nom de sa filiale à cent pour cent Western Star Truck Sales Inc., Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défectuosité reliée à la sécurité du véhicule moteur existe pour certains modèles spécifiques de véhicules Western Star 4900, et 5700, fabriqués entre le 22 mars 2013, et le 23 septembre 2016, et construits avec cabines couchettes Stratosphere.

Certains points d'ancrage avec anneaux en D de ceinture de sécurité peuvent ne pas avoir de renfort adéquat. En cas de collision, le point d'ancrage de la ceinture de sécurité pourrait ne pas fonctionner comme prévu, augmentant ainsi le risque de blessure.

Une plaque d'ancrage de renfort sera installée au point d'ancrage de l'anneau en D de ceinture de sécurité sur les côtés conducteur et passager de la cabine.

Il s'agit du deuxième de deux avis envoyés concernant l'objet de la campagne FL725A. La réparation finale est prête et les pièces détachées ont été stockées. Veuillez contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Trucks North America afin de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le rappel et pour vous assurer que les pièces sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web [www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/Contact Us/Find a Dealer](http://www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com/ContactUs/FindaDealer). Ce rappel prend environ deux heures et sera effectué sans frais pour vous.

Vous pourriez être responsables de tout dommage progressif résultant de votre négligence dans l'exécution du rappel dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq ouvrables. Si vous avez payé pour faire corriger le problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible pour un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

Avis destiné à nos clients américains : si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou sur le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com, ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

Nous sommes désolés pour tout inconfort pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Février 2017

FL725A

NHTSA n° 16V-711

Transport Canada n° 16-483

Remboursement au client pour des réparations effectuées avant le rappel

Si vous avez déjà **payé** pour corriger le problème traité dans ce rappel, vous pourriez être admissible à un remboursement.

Les demandes de remboursement peuvent inclure les pièces et la main-d'œuvre. Le remboursement peut être limité au montant que la réparation aurait coûté si elle avait été effectuée par un concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC. Les documents suivants doivent être présentés à votre concessionnaire pour faire une demande de remboursement.

Veillez fournir des copies originales ou très lisibles de tous les reçus, factures et bons de réparation qui doivent indiquer :

- Le nom et l'adresse de la personne qui a payé pour les réparations.
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) qui a été réparé.
- La nature du problème, la réparation effectuée et la date de l'intervention.
- Le nom de la personne qui a réparé le véhicule.
- Le coût total réclamé pour les réparations.
- Une preuve de paiement de la réparation (comme le recto et le verso d'un chèque oblitéré ou un reçu de carte de crédit).

Le remboursement sera effectué par chèque de votre concessionnaire Daimler Trucks North America LLC.

Veillez discuter de cette question avec votre concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC.

Février 2017
FL725A
NHTSA n° 16V-711
Transport Canada n° 16-483

Instructions pour le travail à effectuer

Objet : Plaques d'ancrage de la ceinture de sécurité Western Star

Modèles concernés : Modèles spécifiques Western Star 4900 et 5700 construits entre le 22 mars 2013, et le 23 septembre 2016, avec cabines couchettes Stratosphere

Installation de la plaque d'ancrage

1. Vérifiez si l'étiquette de base (Formulaire WAR259) comporte un autocollant de parachèvement pour FL725 (Formulaire WAR260), ce qui indiquerait que le travail a été terminé. L'étiquette de base se trouve généralement sur la portière côté passager, à environ 30 cm (12 po) en dessous du loquet de la portière. Si un autocollant de parachèvement est présent, aucun travail n'est requis. Si aucun autocollant de parachèvement n'est présent, passez à l'étape suivante.
2. Garez le véhicule sur une surface plane, coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Calez les roues.

REMARQUE : Procédure indiquée pour le côté droit du véhicule. Répéter l'opération pour le côté gauche.

3. Faire glisser le rideau de vie privée vers l'avant. Retirez la tringle de rideau, en commençant par les vis à l'arrière. Reportez-vous à la [figure 1](#).
4. Retirer et débrancher le pare-soleil. Reportez-vous à la [figure 2](#).

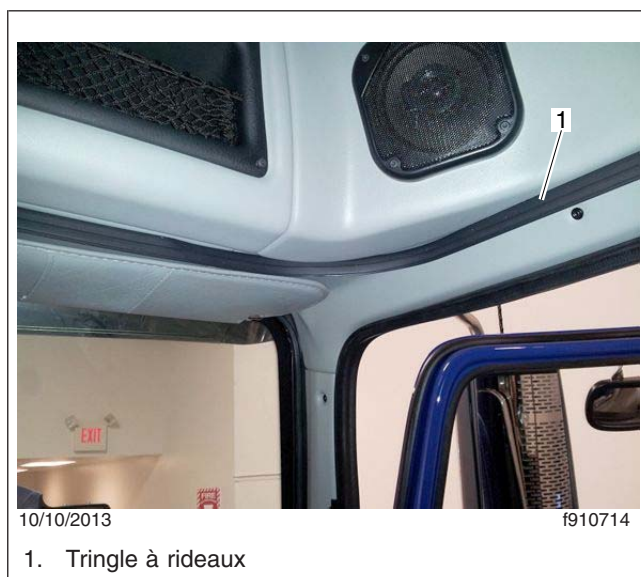


Fig. 1, Tringle à rideaux

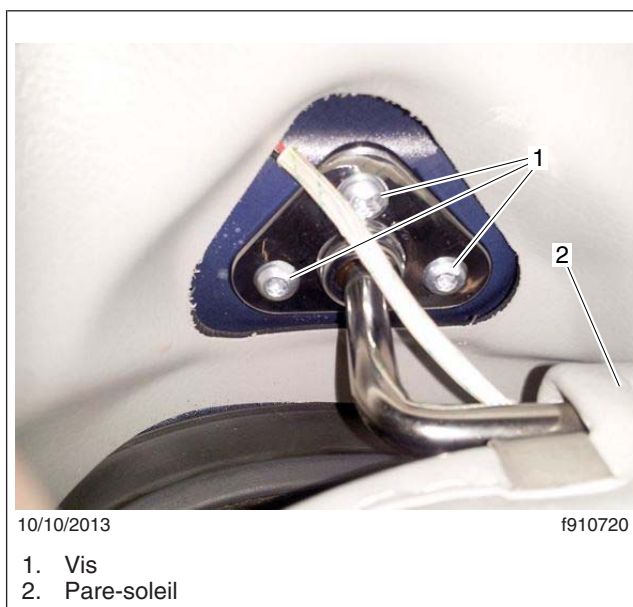


Fig. 2, Pare-soleil

Février 2017

FL725A

NHTSA n° 16V-711

Transport Canada n° 16-483

5. Retirer le couvercle du montant A. Reportez-vous à la **figure 3**.
6. Retirer la vis qui permet de sécuriser la console de plafond, à côté du pare-brise et le renfort de toit (panneau de garniture supérieure). Reportez-vous à la **figure 4**.
7. Dévisser les vis qui fixent le renfort de toit à la structure de la cabine. Retirer le renfort de toit et débrancher le haut-parleur. Reportez-vous à la **figure 5**.
8. Retirer le boulon qui attache la l'anneau en D de la ceinture de sécurité sur le montant-B. Reportez-vous à la **figure 6**. Retirer la ceinture de sécurité du montant-B.



Fig. 3, Vis de couverture du montant-A



Fig. 4, Vis de console de plafond

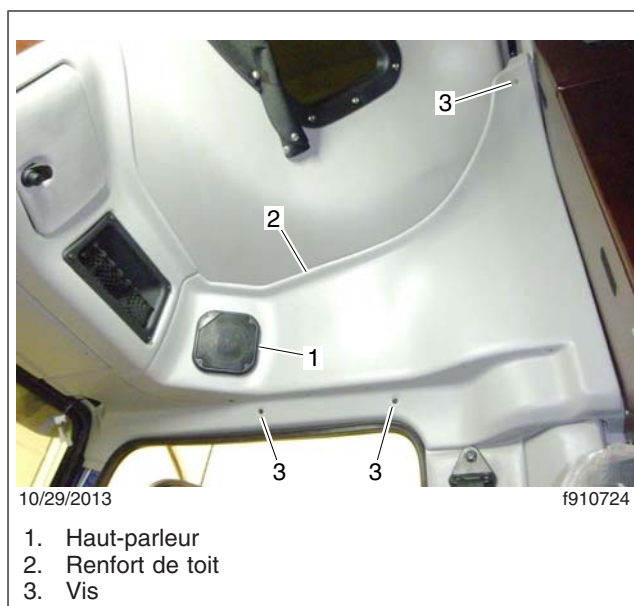


Fig. 5, Renfort de toit (panneau supérieur de garniture)

Février 2017

FL725A

NHTSA n° 16V-711

Transport Canada n° 16-483

9. Retirer la vis du couvercle du montant-B (**figure 6**, point 2), puis déplacer le couvercle sur le côté. Reportez-vous à la **figure 7**.
10. Installer le boulon de l'anneau en D à travers la plaque d'ancrage dans le montant-B. Aligner la plaque de manière à ce que les bords supérieur et inférieur soient horizontaux. Ensuite, en l'utilisant comme guide, couper un carré de la mousse couvrant le montant-B pour créer un emplacement de montage pour la plaque d'ancrage. Reportez-vous à la **figure 8**.
11. Retirer le boulon de l'anneau en D, de la plaque d'ancrage, et de la mousse coupée en carré.



Fig. 6, Installation de la ceinture de sécurité

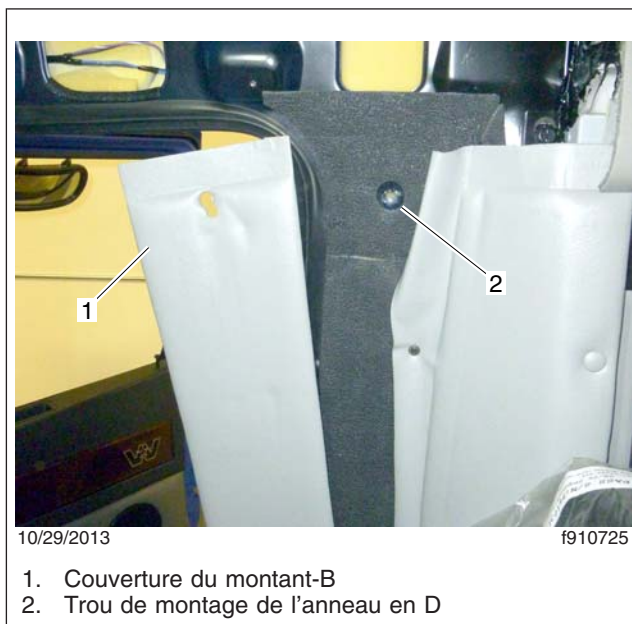


Fig. 7, Couverture du montant-B, détachée

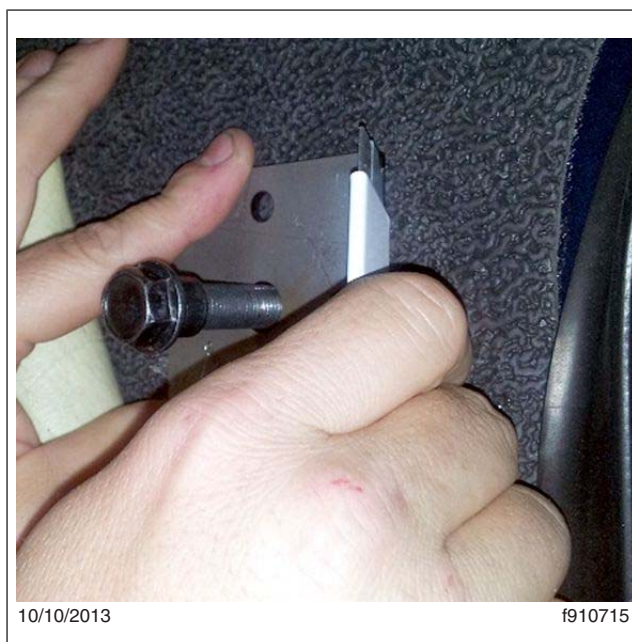


Fig. 8, Coupage de la plaque d'ancrage

Février 2017
FL725A
NHTSA n° 16V-711
Transport Canada n° 16-483

NOTICE

Faites attention lors de la coupe de la mousse pour ne pas endommager le câblage qui peut être présent.

12. Localiser le trou d'accès recouvert de mousse avec la plaque d'acier au-dessous de la plaque d'ancrage, et couper la mousse pour obtenir l'accès à l'arrière de la plaque. Reportez-vous à la [figure 9](#).

IMPORTANT : Pour une résistance maximale, la plaque d'ancrage doit être installée avec les bords supérieur et inférieur horizontaux.

13. Insérer la plaque d'ancrage et les boulons de l'anneau en D dans le carré fraîchement coupé. S'assurez-vous que la plaque d'ancrage est positionnée avec les bords supérieur et inférieur alignés horizontalement. Ensuite, en l'utilisant comme modèle, percez les quatre trous de la plaque d'ancrage dans le panneau du montant-B (et la plaque d'écrou à l'arrière du panneau). Reportez-vous à la [figure 9](#).

14. Fixer la plaque d'ancrage avec des boulons 1/4-po à l'extérieur et les écrous sur la face arrière du panneau du montant-B. Serrez à 800 N-cm (70 lbf-po).

15. Enlever les boulons d'anneau en D.

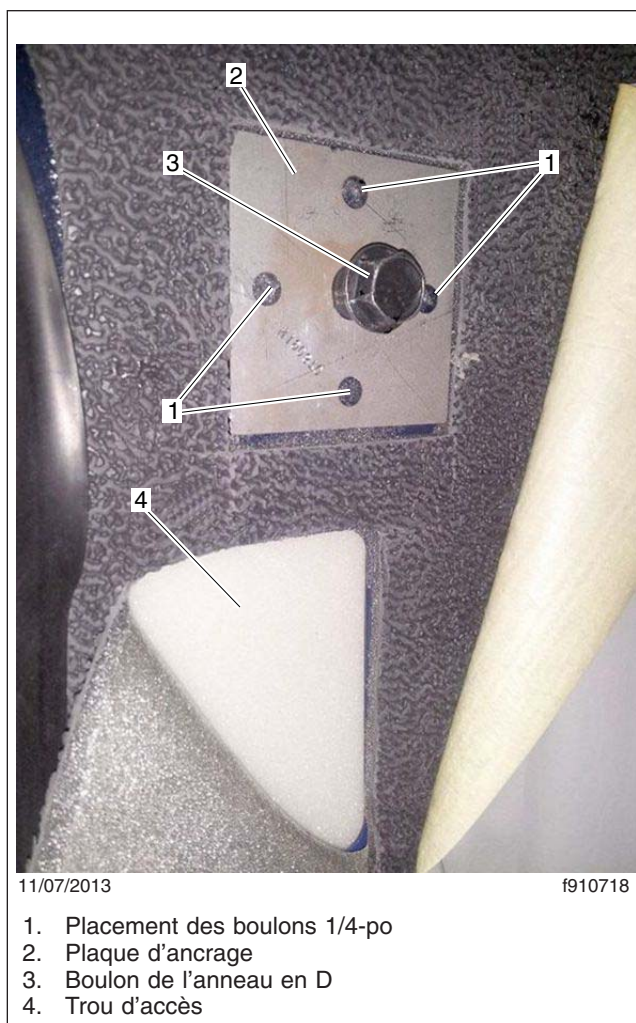


Fig. 9, Plaque d'ancrage et trou d'accès

Février 2017

FL725A

NHTSA n° 16V-711

Transport Canada n° 16-483

16. Placer le couvercle de montant-B en position. Installer la vis du couvercle montant-B.
17. Insérer le boulon de l'anneau en D à travers l'anneau en D de la ceinture de sécurité et placer l'entretoise sur le boulon. Appliquer du Loctite 271 sur les filets exposés des boulons. Reportez-vous à la **figure 10**. Installer l'ensemble de la ceinture de sécurité sur le montant-B. Serrer le boulon à un couple de 47 à 68 N·m (35 à 50 lbf·pi).
18. Brancher les batteries. Tirer le câblage de pare-soleil à travers le trou dans le renfort de toit (panneau supérieur de garniture). Installer le renfort de toit. S'assurer que les deux pattes s'accrochent derrière le panneau de garniture de toit. Reportez-vous à la **figure 11**.
19. Installer la vis de la console de plafond. Reportez-vous à la **figure 4** à la page 7.
20. Installer le couvercle du montant-A. Reportez-vous à la **figure 3** à la page 7.
21. Connecter le câblage de pare-soleil et pousser la prise et le câblage derrière le renfort de toit. Installer le pare-soleil. Reportez-vous à la **figure 2** à la page 6.

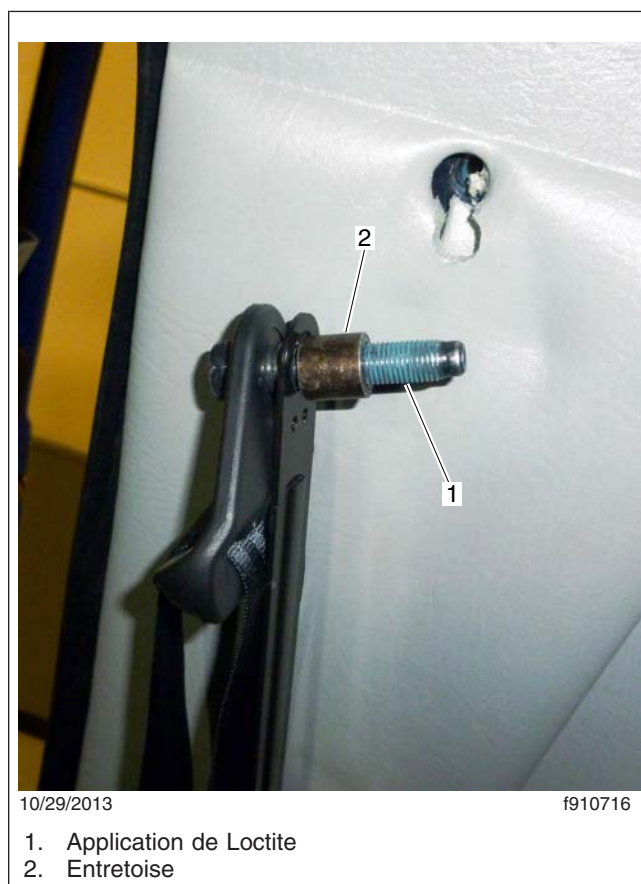


Fig. 10, Seat-D Ring Assemblée ceinture



Fig. 11, Onglets de renfort de toit

Février 2017
FL725A
NHTSA n° 16V-711
Transport Canada n° 16-483

NOTICE

Ne pas trop serrer les vis de rail de rideau, comme la plupart d'entre elles sont vissées dans des pièces en plastique uniquement. Employer des outils manuels pour éviter de trop serrer et arracher les fils.

22. Faire glisser le rideau de vie privée à l'avant du rail. Utilisant des outils manuels pour éviter de foirer les fils, installer le rail, en commençant par les vis à l'avant. Reportez-vous à la **figure 1** à la page 6.
23. Répéter les étapes 3 à 22 pour la ceinture de sécurité du côté gauche.
24. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259). Écrivez le numéro de campagne FL725 sur un autocollant de parachèvement rouge vierge (Formulaire WAR260) pour indiquer que le travail a été terminé et l'apposer sur l'étiquette de base.